



FORMATION INITIALE

Généralités :

Découvrir la réglementation relative aux travaux en hauteur et de connaître l'utilisation des différents E.P.I. / Equipements de Protection Individuelle

Durée :

5 jours / 35 heures

Nombres de stagiaires :

6 maximum

Références réglementaires :

Décret 2004-924
Code du travail
R4323-106

Méthodes pédagogiques :

- Exposé didactique, démonstrations
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire

Recyclage : (R4323-106)

Préconisé tous les 2 à 3 ans après la formation initiale

Objectifs :

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- connaître la réglementation relative au travail en hauteur
- Connaître les principales protections collectives et équipement de protection individuelle et leurs conditions d'utilisation ;
- Maitriser l'utilisation des EPI et la mise en place de point d'ancrage et de ligne de vie temporaire
- Savoir descendre et remonter sur cordes
- Maitriser les techniques d'évacuation sur cordes

Personnes concernées :

- Ce module est destiné à toute personne qui est amenée à utiliser des EPI dans le cadre de sa fonction afin de réaliser des travaux sur pylône, toiture et/ ou château d'eau.

Pré-requis : Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail).

Contenu du stage :

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations. Analyse du contexte d'évolution en hauteur de chaque participant.

Formation théorique : 0.5 j

- La Prévention - Les Statistiques - l'Evaluation des risques
- Approche réglementaire du Travail en hauteur
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute)
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire

Formation pratique: 4.5 j

- Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais
- Choix de la technique d'assujettissement en fonction du site
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau)
- Réalisation de points d'ancrages provisoires et pose de lignes de vie (horizontale et verticale)
- Déplacements horizontaux et verticaux,
- Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et /ou rigides
- Sécurisation du poste de travail / Installation d'équipements / Levage de charges
- Descente et remontée sur cordes
- Travail en suspension
- Technique d'évacuation de personne

Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique
- Contrôle continu pour la partie pratique

Validation des acquis :

Une attestation et un Passeport formation seront délivrés aux stagiaires qui auront participé à l'ensemble de la formation et **satisfait aux tests** théoriques et pratiques.